



**Chaire FFJ/Fondation Michelin 2020**  
**« Quelles mobilités pour les métropoles du XXI<sup>e</sup> siècle ? »**

**Appel à candidatures - Date limite 29/09/2019**



Le contexte actuel d'urbanisation rapide à l'échelle globale soumet les villes à des dynamiques diverses : changement climatique, transformations démographiques ou réorganisation spatiale du système productif, mais aussi étalement urbain ou métropolisation. Ces dynamiques, qui ont des impacts différents à l'échelle locale, se révèlent parfois antagoniques, entraînant à la fois un effet de concentration dans les métropoles et de diffusion de leurs activités et de leurs impacts sur des territoires de plus en plus larges.

Dans ce contexte, les transformations des mobilités individuelles et collectives à toutes les échelles sont devenues un enjeu central pour les métropoles. Ces transformations sont soutenues par des initiatives multiples et remettent en cause le modèle de transports consolidé durant la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle, largement basé sur une division entre la mobilité automobile et les transports en commun.

Dans un même temps, la congestion des métropoles concentre l'attention des décideurs à de multiples niveaux, que ce soit pour lutter contre la pollution de l'air, pour diminuer l'impact de celle-ci sur l'économie urbaine ou pour améliorer la qualité de vie. La nécessité de diminuer la place de l'automobile dans les centres urbains et d'accroître l'offre de transports en communs entraînent une mutation du modèle existant sans pour autant le dépasser totalement.

L'objet de la Chaire FFJ/Fondation Michelin est d'analyser les stratégies récentes de grandes métropoles mondiales en matière des mobilités, leurs modes de gouvernance et leurs systèmes différenciés d'acteurs par le biais d'une étude comparée permettant de croiser les initiatives de villes asiatiques, notamment japonaises avec celles d'autres aires géographiques.

La méthodologie utilisée par le détenteur de la Chaire peut varier, d'une analyse centrée sur les répercussions spatiales des stratégies de mobilité à des approches plus quantitatives sur les impacts socioéconomiques de celles-ci ou bien se concentrer sur les configurations politiques et le jeu d'acteurs qui permettent de mettre en place les stratégies. Dans tous les cas, elle doit comporter une dimension comparative et des études de cas qui donnent à voir la diversité actuelle de modèles de gouvernance des transports et des mobilités dans le cadre métropolitain.

### **Objectifs des Chaires de la FFJ**

Les Chaires de la [Fondation France-Japon](http://ffj.ehess.fr) de l'[EHESS](http://ehess.fr) ont pour principal objectif de mener à une collaboration étroite entre la ou le lauréat(e), l'équipe de la FFJ et son partenaire. Les Chaires de la FFJ visent ainsi à permettre à la ou le lauréat(e) de continuer ses recherches, conformément au projet présenté dans sa candidature avec des objectifs spécifiques pour son séjour, en tirant profit du vaste réseau de recherche en sciences humaines et sociales et l'environnement international et interdisciplinaire des institutions parisiennes. La collaboration avec les départements stratégiques et de recherche et développement du partenaire est une excellente opportunité pour la ou le lauréat(e) d'accéder à un réseau d'experts, au-delà du monde académique. Les lauréats des Chaires sont accueillis dans les locaux parisiens de l'EHESS et bénéficient d'un bureau partagé, d'un soutien administratif, de l'accès aux salles de réunions et aux bibliothèques.

## **Engagements des lauréats**

Les lauréats s'engagent à participer aux activités scientifiques de la FFJ dans une logique d'échanges avec l'équipe et les autres chercheurs invités. La FFJ accorde une grande importance à la capacité des candidats à créer des liens et à mener des collaborations avec les chercheurs de la région parisienne et d'Europe.

Les lauréats s'engagent également à :

- soumettre une présentation de leur projet de recherche de 2 pages en anglais avant leur séjour ;
- participer à des réunions de travail régulières avec l'équipe de la FFJ et à des rencontres avec ses partenaires ;
- organiser un workshop ;
- soumettre un document de travail de 25 à 50 pages en anglais en fin de séjour afin de présenter les principaux résultats de leur séjour à Paris.

## **Séjour et bourse**

Les candidats peuvent demander un séjour d'une durée de 5 ou 10 mois, entre le 01/04/2020 et le 30/06/2021, en fonction de leurs disponibilités.

Les lauréats recevront une bourse, destinée à couvrir d'une part leurs dépenses de mobilité et de séjour à Paris, et d'autre part les dépenses liées à la réalisation du projet de recherche. Cette bourse est cumulable avec d'autres financements à condition que les lauréats soient basés à Paris.

## **Éligibilité et évaluation**

L'appel à candidatures est ouvert aux chercheuses et chercheurs internationaux de haut niveau, juniors et seniors, ainsi qu'aux professionnels des secteurs public et privé. Les candidats doivent être suffisamment avancés pour pouvoir attester de leur capacité à conduire des recherches, mais un doctorat n'est pas obligatoire pour postuler.

Après la clôture de l'appel, le Comité de sélection de la FFJ examinera les candidatures et désignera les lauréats. Les principaux critères d'évaluation seront la qualité scientifique du projet, mais aussi sa viabilité et la justification d'un séjour à Paris dans le cadre du projet. Les candidatures seront examinées sans considération des critères d'âge, de nationalité, du lieu de résidence, ou du pays d'affiliation institutionnelle. Le Comité communiquera les résultats aux candidats en novembre 2019 avant leur annonce publique.

## **Candidature**

Les dossiers de candidature doivent comprendre les documents suivants :

- le [formulaire de candidature](#) ;
- un curriculum vitae incluant une liste de publications ;
- deux lettres de recommandation pour les candidats n'ayant pas encore obtenu ou ayant obtenu leur doctorat il y a moins de cinq ans.

L'ensemble des documents doit être envoyé par email à l'adresse [applications\\_ffj@ehess.fr](mailto:applications_ffj@ehess.fr) **avant le 29/09/2019 minuit** (heure française). Vous pouvez adresser toutes vos questions à la même adresse.